

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 24 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 24 octobre à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du lac du Der-Chantecoq, légalement convoqué le jeudi 03 octobre, s'est réuni à la Maison du Lac - 01, rue de la cachotte à Giffaumont-Champaubert sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN.

Etaient présents :

Madame BERAT, Madame HANSE, Madame LOISELET, Monsieur MIRGODIN, Monsieur VALENTIN, Madame BLANC, Monsieur GOUVERNEUR, Madame GUINOISEAU, Monsieur MERCIER, Madame SCHOLLHAMMER, Monsieur DESANLIS, Monsieur DESCHAMPS, Monsieur FORMET, Monsieur CALABRESE, Monsieur MARIN, Monsieur CARON, Monsieur DELVAUX, Monsieur RAIMBAULT, Monsieur CHAUCHEFOIN.

Absents Représentés :

Monsieur Charles DE COURSON donne pouvoir à Monsieur Sébastien MIRGODIN,
Monsieur Jean-Jacques BAYER donne pouvoir à Monsieur Laurent GOUVERNEUR.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 21

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Laurent GOUVERNEUR

Approbation du dernier Procès-Verbal :

Le Procès-Verbal de la séance du 11 juillet est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

I - Délibération 24 - 24 - Rapports annuels 2023 du délégataire pour la gestion de l'eau potable et pour la gestion de l'assainissement

Monsieur Jean-Yves MARIN expose :

Les décrets du 26 septembre 1994 et du 6 mai 1995 ainsi que la loi du 8 février 1995 donnent obligation aux communes et établissements publics ayant compétence en la matière de présenter à leur assemblée délibérante le rapport annuel sur la qualité de leurs services d'eau potable et d'assainissement.

Le service d'eau potable est géré par SUEZ qui présente les résultats des analyses et prélèvements effectués ainsi que les modalités de prix dans son rapport annuel du délégataire, conforme aux articles L.3131-5, R3131-2 et suivants du Code de la Commande Publique.

Pour le service d'assainissement, géré par VEOLIA EAU, sont précisés le diagnostic du système existant ainsi que les éléments constitutifs des prix et de ses évolutions.

Les rapports pour l'année 2023 sont joints à la présente délibération.

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi sur l'eau ;

Vu la loi sur le renforcement de la protection de l'environnement ;

Vu les décrets 94-841 et 95-635 ;

Considérant le rapport du service de l'eau fourni par SUEZ pour l'année 2023 ;

Considérant le rapport du service de l'assainissement fourni par VEOLIA EAU, pour l'année 2023 ;

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à la majorité par 19 voix POUR et 2 abstentions (Jean-Pierre CALABRESE et Olivier CARON) sous réserve de la communication par les délégataires d'explications complémentaires, les rapports pour l'année 2023 sur la qualité et les prix des services d'eau potable et d'assainissement tels que présentés.

DIT qu'une copie de ces rapports sera transmise pour information à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vitry-le-François.

Monsieur le Président expose :

Un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté aux organes délibérants. Ce débat sur les orientations budgétaires (DOB) doit se tenir dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget primitif, et la présentation du rapport y afférent doit donner lieu à un débat au sein du Comité Syndical, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Ce rapport donne lieu à un débat d'orientation budgétaire qui est obligatoire pour les Syndicats mixtes ouverts en vertu de l'article L 5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence,

Vu les articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2019 portant Nouvelle Organisation Territoriales de la République (NOTRé)

Vu l'avis du bureau Syndical en date du 17 octobre 2024,

Vu le rapport d'orientation budgétaire joint,

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE

EST invité à formuler ses observations,

PREND ACTE de la tenue du débat et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire tel qu'exposé ci-joint pour l'exercice 2025.

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

III - Délibération 26 - 24 - Décisions Modificatives N°2 aux Budgets

Monsieur le Président expose :

Par délibération du 7 décembre 2023, le Comité Syndical a voté le budget primitif et les budgets annexes du Syndicat du Der pour l'année 2024.

Des ajustements sont à apporter au budget principal et au budget ZAC II du Syndicat du Der par l'intermédiaire de décisions modificatives.

En conséquence,

Vu la délibération du 7 décembre 2023 portant adoption du Budget Primitif,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires,

Considérant qu'un certain nombre de projets, initialement prévus au Budget Général, ne seront pas réalisés,

Considérant les propositions du Président.

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

DECIDE les inscriptions budgétaires suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Imputation	OUVERT	REDUIT
D I 204 2046 212 020 Service : Service centralisé	800 000,00	
D I 21 2115 OPNI 020 Service : Service centralisé		195 000,00
D I 21 2128 241 020 Service : Service centralisé		15 000,00
D I 21 2128 252 633 Service : Service centralisé		15 000,00
D I 21 2128 267 633 /000 Service : Service centralisé		5 000,00
D I 21 2128 OPNI 020 Service : Service centralisé		40 000,00
D I 21 21318 OPNI 020 Service : Service centralisé		100 000,00
D I 21 21351 OPNI 020 Service : Service centralisé		110 000,00
D I 21 2151 OPNI 020 Service : Service centralisé		150 000,00
D I 21 21568 OPNI 020 Service : Service centralisé		15 000,00
D I 21 2158 OPNI 01 /800 Service : Service centralisé		155 000,00

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	800 000,00	
	Réductions	800 000,00	
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	800 000,00
Solde Réductions	800 000,00
Ouv. - Réd.	

BUDGET ZAC II

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 023 023 633 (ordre)	300 000,00	
D I 23 2313 263 633	1 100 000,00	
R F 731 731732 633	300 000,00	
R I 021 021 OPFI 633 (ordre)	300 000,00	
R I 13 1318 263 633	800 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	1 100 000,00	300 000,00
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	1 100 000,00	300 000,00
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	

Informations du Président :

I. Point sur les travaux

Les travaux des parkings et des aménagements des sentes piétonnes sont en cours de finalisation. Le gros œuvre sera terminé d'ici la fin de l'année. Le plus gros du travail restera les plantations et les aménagement des espaces verts.

La finalisation du projet sera l'aménagement du parking de l'Hôtel avec le projet de création d'une ombière photovoltaïque (2026) porté par le SIEM.

Pour les Cellules d'activités, les travaux se terminent. La livraison est attendu pour la fin de l'année

Les travaux d'aménagement de la placette ont commencé et se dérouleront tout au long du premier trimestre 2025.

II. Commercialisation des « Cellules d'activités »

L'appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation des 7 cellules est clôturé depuis le 18 octobre 12h00. Les offres sont en cours d'analyse et le Comité sera invité lors du de sa prochaine réunion à sélectionner les projets retenus pour leur occupation.

III. Bilan saison touristique 2024

Monsieur le Président fait part du bilan de la saison touristique, dont les principaux points sont les suivants :

Accueil touristique :

- Fréquentation de la destination -5% en juillet et +45% en août par rapport à 2023
- + 12% de fréquentation sur l'été, avec des disparités notamment à Saint-Dizier (47%, dû au déménagement et à l'absence de signalétique mise à jour) et + 20% à Giffaumont.

Escape Game :

- 287 équipes en juillet et août 2024 (contre 200 en 2023), augmentation certainement liée au lancement du nouvel escape game « *Le Der sauve Paris* » début août.

Plages :

- 130 159 personnes soit + 77 % par rapport à 2023.
- Fréquentation 20% supérieure à la moyenne de fréquentation des plages sur les 22 dernières années.
- La plage de Nuisement reste de loin la plus fréquentée, et cela s'accroît en août en raison (très certainement) de la fermeture anticipée de la plage de Giffaumont ayant pour conséquence une répartition des plagistes sur les autres plages du lac.
- La plage de Larzicourt a connu sa plus forte fréquentation mensuelle jamais enregistrée en août, la plaçant 2e derrière celle de Giffaumont.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.

A Giffaumont-Champaubert, le 25 octobre 2024.

Le Président

Sébastien MIRGODIN

SYNDICAT DU DER
1, rue de la Cachotte
Station Nautique
51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT
Tél : 03 26 72 62 87



Syndicat du Der



DOB ANNÉE 2025

Sommaire

Introduction p.3

Présentation consolidée et synthétique du budget 2025 du Syndicat du Der p.4

Présentation du Budget annexe « Zac II » M57 p.5 et 6

I) Section de Fonctionnement

A) Les recettes p.5
B) Les dépenses p.5

II) Section d'Investissement

A) Les recettes p.6
B) Les dépenses p.6

III). Récapitulatif des Marchés des Grands Investissements p.7

Présentation du Budget Général M57 p.8 à 12

I) Section de Fonctionnement

A) Les dépenses p.8
B) Les recettes p.9

II) Section d'Investissement

A) Les recettes attendues p.10
B) Les dépenses envisagées p.11

Budgets Annexes « eau potable » et « assainissement » M49 p.12 à 15

1. Les chiffres clés du Service public de l'eau et de l'assainissement : p.12

2. Les orientations budgétaires :

- i. Présentation du Budget « eau potable » M49 p.13
- ii. Présentation du Budget « assainissement » M49 p.14
- iii. Plan pluriannuel d'investissement des travaux d'assainissement p.15

Etat de la dette p.16 à 18

1. Structure et la gestion de la dette p.16

2. Répartition de la dette p.17

3. Evolution de la dette p.18

Tableau des effectifs p.19

Bilan des trois aires de camping-cars avec le montant des investissements réalisés ainsi que les recettes depuis ces investissements p.20 et 21

Introduction

Le Comité Syndical est invité à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1, L.5721-2 et L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La tenue d'un DOB est obligatoire. Le DOB n'a aucun caractère décisionnel, mais fait néanmoins l'objet d'une délibération, afin que le représentant de l'Etat s'assure du respect de la loi.

Ce débat s'applique au budget principal et aux budgets annexes. Il a pour vocation d'éclairer le vote des élus sur le budget de l'établissement. Son organisation constitue une formalité substantielle destinée à préparer le débat budgétaire et à donner aux élus, en temps utile, les informations nécessaires pour leur permettre d'exercer leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget. Ainsi, toute délibération relative à l'adoption du budget qui n'aura pas été précédée d'un débat d'orientation budgétaire distinct sera entachée d'illégalité et pourra être annulée par le juge.

Le DOB doit intervenir dans un délai de 10 semaines maximum avant le vote du budget pour la maquette M57 et de deux mois maximum pour les autres maquettes budgétaires.

L'article L.2312- 1 du Code Général des Collectivités dispose que « *le Président* » présente au « *Comité Syndical* », dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au « *Comité Syndical* ». Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Les orientations budgétaires présentées ci-après permettent de tracer les grandes lignes des actions que le Syndicat du Der se propose de mener durant l'année à venir.

Comme chaque année, le Syndicat du Der s'engage vis-à-vis de ses partenaires :

- à ne pas dépasser le montant estimé des travaux programme à programme ;
- à présenter aux Conseils Départementaux le plan de financement définitif lorsque tous les arrêtés de subvention auront été reçus ;
- à solliciter auprès des deux départements le montant des participations sur présentation de factures d'investissement acquittées.

Concernant les participations sollicitées par le Syndicat du Der auprès des EPCI, le Syndicat de Der s'est appuyé sur le recensement en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024, sur l'intégralité du périmètre des intercommunalités adhérentes au Syndicat du Der, afin de procéder au calcul des participations des intercommunalités adhérentes.

Il est proposé pour l'année 2025 une participation par habitant d'un montant identique depuis 2021 soit **7,40 €**.

Ce montant correspond à la participation des collectivités au fonctionnement du Syndicat du Der et à une partie du besoin de financement de l'Office de Tourisme du Lac du Der.

L'objectif pour 2025 est de continuer de financer les projets sans avoir recours à l'emprunt tout en faisant baisser la dette.

Présentation consolidée et synthétique du budget 2025 du Syndicat du Der

EQUILIBRE RÉEL DES BUDGETS 2025

	dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
ZAC II	3 575 000,00 €	3 575 000,00 €
Budget Général	4 168 802,00 €	4 168 802,00 €
Total	7 743 802,00 €	7 743 802,00 €
	dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
ZAC II	1 652 024,00 €	1 652 024,00 €
Budget Général	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Total	3 152 024,00 €	3 152 024,00 €

Budget total de **10 895 826,00 €**

EQUILIBRE HORS ÉCRITURES D'ORDRES ET VIREMENT INTERNE ENTRE BUDGETS NI EMPRUNT

	dépenses réelles de fonctionnement	Recettes réelles de fonctionnement
ZAC II	223 000,00 €	2 575 000,00 €
Budget Général	3 464 263,00 €	1 933 150,00 €
Total	3 687 263,00 €	4 508 150,00 €
	dépenses réelles d'investissement	Recettes réelles d'investissement
ZAC II	1 652 024,00 €	500 000,00 €
Budget Général	1 500 000,00 €	709 200,00 €
Total	3 152 024,00 €	1 209 200,00 €

Total des dépenses **6 839 287,00 €**

Total des recettes **5 717 350,00 €**

L'objectif est de maîtriser et stabiliser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant les recettes, sans augmentation des participations par habitant des intercommunalités qui reste à 7,40 €/habitant.

A noter que le **produit de la participation par habitant des intercommunalités** est en diminution

(- 2 804 €) qui s'explique par la baisse démographique du territoire (- 379 habitants).

Pour mémoire, l'année précédente, le **produit de la participation par habitant des intercommunalités** avait diminué de

4 344 € pour une baisse démographique du territoire de - 587 habitants. En 2022 le **produit de la participations par habitant des intercommunalités** avait diminué de 10 000 € pour une baisse démographique du territoire de - 1 300 habitants.

Les Participations des Départements de la Marne et de la Haute-Marne :

- Elles restent stables en investissement au budget général soit respectivement 292 000,00 € et 270 000,00 € versées par la Marne et la Haute-Marne.

- Le syndicat du Der ne perçoit plus de participation de Fonctionnement depuis 2024 de la parts des Départements.

- En 2025 les Départements poursuivront leur soutien financier au projet des cellules commerciales à hauteur de 250 000 € chacun.

Budget ANNEXE « ZAC II ROUGEMER » M57

I. Section de Fonctionnement

Cette section devrait s'équilibrer à hauteur de 3 575 000,00 € et se compose comme suit :

A) Les recettes :

La principale recette correspond au **produit brut des jeux** perçue sur le Casino du Lac du Der que l'on envisage stable à hauteur de **2 200 000 €**.

Auquel s'ajoute la contribution du casino au développement touristique et culturel pour **100 000 €** qui est reversée à l'Office de Tourisme pour financer et subventionner les actions culturelles et les animations.

Les autres recettes proviennent des **produits de prestations de service** : des nuitées camping-cars P1 et P5 (**150 000 €**) ainsi que la **taxe de séjour (10 000 €)** perçue sur les aires de camping-cars **soit 160 000 €**.

Du revenu des immeubles : 115 000 €

- de la location des terrasses et du mail (18 000 €),
- de la location des terres agricoles (800 €),
- de la Délégation de Service Public du Kiosque (41 200 €),
- du bail du Footgolf (9 000 €),
- du bail à construction de l'hôtel à venir (10 000 €),
- **Et des loyers des cellules commerciales et les terrasses (36 000 €).**

On peut également compter sur un excédent minimum d'exercice de l'année 2024 de **1 000 000 €**.

B) Les dépenses :

Quatre dépenses internes (223 000 €) sont à noter :

- 1- **Les dépenses dites à caractère général** pour un montant de 27 828,27 € (eau/électricité/petit équipement/télécommunication/entretien de la voirie...) les frais de gestion des aires de camping-cars pour 60 000 € et une provision pour les assurances obligatoires dommage construction pour 10 000 € soit un budget total de **97 828,27 €**.
- 2- Les **charges financières**, constituées par le remboursement de l'intérêt des emprunts contractés pour la réalisation des travaux d'aménagements publics pour **89 571,73 €**.
- 3- Ainsi que les **amortissements des biens** (opérations d'ordre) pour **35 500 €** que l'on retrouve en recettes d'investissement.
- 4- Les dotations aux provisions pour risques et charges (obligatoires en M57) : **100,00 €**.

Les autres dépenses pour 3 352 000 € s'entendent comme suit :

- le transfert vers le Budget Général pour faire face aux dépenses : **2 235 476,00 €** ;
- le transfert vers la section d'investissement du budget ZAC II pour faire face aux dépenses d'investissement : **2 116 524,00 €**.

En résumé, la section de fonctionnement devrait s'équilibrer de la façon suivante :

dépenses	DOB 2025	Pour mémoire Budget 2024
charges à caractère général	97 828,27	54 794,08
charges financières	89 571,73	113 735,19
opérations d'ordre / amortissements	35 500,00	30 370,73
dotations aux provisions pour risques et charges	100,00	100,00
reversement au budget général	2 235 476,00	2 235 000,00
virement à la section d'investissement	1 116 524,00	5 000 000,00
TOTAL	3 575 000,00	7 434 000,00
recettes	DOB 2025	Pour mémoire Budget 2024
impôts et taxes (produit brut des jeux)	2 200 000,00	2 200 000,00
contribution du casino au développement touristique et culturel	100 000,00	100 000,00
prestation (nuitées camping-cars et de l'utilisation des bômes service) + taxe de séjour	160 000,00	55 000,00
produits de gestion (location des terrasses et terres agricoles)	115 000,00	79 000,00
résultat reporté / EXCEDENT	1 000 000,00	5 000 000,00
TOTAL	3 575 000,00	7 434 000,00

II) Section d'investissement

Cette section devrait s'équilibrer à hauteur de 1 652 024,00 € et se compose comme suit :

A) Les recettes :

Les recettes d'investissement sont constituées par le transfert réalisé à partir de la section de fonctionnement de ce même budget et des subventions d'investissement pour le financement de la construction des cellules commerciales tel que :

- Département 51 : 250 000,00 €
- Département 52 : 250 000,00 €

Les amortissements : 35 500,00 €

Le virement de la section de fonctionnement
pour le financement des travaux d'investissement 1 116 524,00 €

B) Les dépenses :

Tout d'abord les coûts globaux des grands projets sur deux ans et sur trois exercices comptable
8 036 38,33 € H.T. soit 9 643 664,80 € T.T.C.

1. Construction des cellules commerciales (+ AMO) : 2 604 055,64 € H.T
2. Extension du mail + parking Hôtel (+ AMO) = 1 885 360,57 € HT
3. Giratoire / Parkings 350 places, balade boisée + parking service 50 places mini (+ AMO) = 3 546 971,12 H.T.

Les dépenses prévues pour l'année 2025 seront essentiellement constituées pour finaliser ces travaux à hauteur de 2 338 310,77 €.

Ainsi que le remboursement du capital des emprunts pour 313 713,23 €.

III) Récapitulatif des Marchés des Grands Investissements

Cellules commerciales

Candidat (nom et adresse)	Estimation (€ HT)	Offre de base (€ HT)	Offre de base (€ HT) après demande de précisions				Montant base + PSE	balance / estimation Solut Base
			Offre de base lu à l'ouverture	Offre révisée après demande de précision	balance / estimation offre Base	Option1		
LOT N° 01 - GROS-ŒUVRE THIRIOT SAS	1 087 649,11 €	1 167 168,01 €	1 167 168,01 €	7,31 %			1 167 168,01 €	7,31 %
LOT N° 02 - ÉTANCHÉITÉ / ZINGUERIE SARL CEMIBAR	416 651,55 €	260 000,00 €	260 000,00 €	-37,60 %			260 000,00 €	-37,60 %
LOT N° 03 - MENUISERIES EXT FEVRE SAS	363 972,02 €	180 948,88 €	180 948,88 €	-50,28 %			180 948,88 €	-50,28 %
LOT N° 04 - METALLERIE / CHARPENTE ATELIERS BOIS ET CIE	267 308,18 €	498 560,00 €	473 762,00 €	86,51 %			473 762,00 €	77,23 %
LOT N° 05 - PLATRIERIE / PLAFONDS SAS STPP	32 234,02 €	20 877,55 €	20 877,55 €	-35,23 %			20 877,55 €	-35,23 %
LOT N° 06 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE GLC Climatisation 52	32 425,17 €	19 537,35 €	19 537,35 €	-39,75 %			19 537,35 €	-39,75 %
LOT N° 07 - ÉLECTRICITÉ SOCIETE VITRYATE ELECTRIQUE (SOVITEL)	142 843,16 €	85 114,28 €	85 114,28 €	-40,41 %	1 512,58 €	40 923,83 €	127 550,69 €	-10,71 %
LOT N° 08 - CARRELAGE EURL MELOCCO JEROME	176 394,96 €	120 981,50 €	120 981,50 €	-31,41 %			120 981,50 €	-31,41 %
LOT N° 09 - PEINTURE SARL BAILLEUX	83 332,22 €	43 235,70 €	43 235,70 €	-48,12 %			43 235,70 €	-48,12 %
TOTAL Hors PSE et Variante	2 602 810,39 €		2 371 625,27 €				2 414 061,68 €	-7,25 %

Mail Parkings et giratoire

		Montant acte d'engagement
Lot 1 EUROVIA	Mail et Pk Hôtel	1 189 297,26 €
	Pk350 et giratoire TF	1 368 340,20 €
	PK50s + 40p	349 140,92 €
	Sous total TF	2 906 778,38€
	Pk350 TO	158 250,70 €
	Balade boisée TO	219 001,36 €
	Sous total TO	377 252,06€
	Avenant 1 Avenant 2 Avenant 3 (...)	168 846,30 € 60 833,31 €
Lot 2 DEAL	Mail et Pk Hôtel	212 900,00 €
	Fontaine Séche	
Lot 3 SAGELEC	Pk350 et giratoire TF	
	Sous total TF	74 900,00 €
	Pk350 TO	
	Sous total TO	74 900,00 €
Lot 4 SOMELEC	Mail et Pk Hôtel	49 459,86 €
	Pk350 et giratoire TF	74 126,47 €
	PK50s + 40p	24 145,11 €
	Sous total TF	147 731,44€
	Pk hôtel TO	29 013,30 €
	Balade boisée TO	5 357,90 €
	Sous total TO	34 371,20€
Lot 5 EDIVERT	Mail et Pk Hôtel	433 703,45 €
	Pk350 et giratoire TF	160 045,58 €
	PK50s + 40p	18 141,99 €
	Sous total TF	611 891,02€
	Pk350 TO	145 804,28 €
	Pk hôtel TO	12 047,21 €
	Balade boisée TO	18 980,47 €
	Sous total TO	176 831,96€
	PSE	196 081,38 €
TOTAL TRANCHE FERME + PSE	4 150 282,22 €	
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE	663 355,22 €	
AVENANTS	229 679,61 €	
TOTAL GENERAL	5 043 317,05 €	

Budget Général M57

I) Section de Fonctionnement

A) Les dépenses liées à la section de fonctionnement

Ces dépenses représentent, par ordre d'importance :

- I. **Les charges à caractère général** restent stables par rapport à 2024 et reprennent les augmentations liées à l'inflation et aux dépenses nouvelles. Elle représentent l'ensemble des achats, petites acquisitions, prestations extérieures, frais divers et impôts soit les dépenses courantes du Syndicat du Der évaluées à **1 371 373 €** contre **1 250 000 €**.
 - Augmentations conjoncturelles :
 - Ordures Ménagères (révision du contrat)
 - Augmentation du coût de l'énergie (électricité et carburants)
 - Assurances
 - Augmentations liées à des actions spécifiques :
 - Travaux sur la Marina : + 150 000 €
 - Diverses Etudes (SIG + étude thermique des bâtiments) : + 100 000 €
 - Etudes pour la création ZAC à Nuisement + 110 000 €
 - Frais de gestion de l'aire de camping-cars de Chantecoq : 18 000 €
 - Frais d'actes et de contentieux : 10 000 €
- II. **Les charges de personnels** du Syndicat du Der estimées à **835 500 €** (contre 815 000 € en 2024)
Cette augmentation est liée :
 - A la revalorisation du point d'indice et du SMIC, aux prévisions de changements de grades et d'échelons des agents, soit un augmentation d'environ 2,2 % par rapport aux charges de l'année 2024.
- III. **Le reversement de la taxe de séjour additionnelle au Conseil Départemental de la Haute-Marne (10 000 €) et de l'Aube (2 000 €).**
- IV. **Les charges de gestion courante (1 189 630,00 €) :**
 - a. **Les aides financières apportées à l'Office de Tourisme du Lac du Der pour 950 000 €**
 - 1- La subvention générale de fonctionnement reste stable soit 850 000 €
 - 2- Une subvention de 100 000 € sur la contribution du casino au développement touristique et culturel sera versée à l'Office de Tourisme pour financer et subventionner les actions culturelles et les animations (dont 15 000 € pour l'AFPAN).
 - b. les charges liées aux **subventions d'exploitation** des budgets « eau » pour **26 065,00 €** et « assainissement » pour **181 565,00 €** soit un montant de **207 630,00 €** ;
 - c. D'autres charges diverses pour environ **32 000 €** (Logiciel, frais de mission , créances éteintes/non-valeurs ...);
- V. Les charges financières (les intérêts d'emprunts) pour **52 396 €** ;
- VI. Les charges spécifiques : charges exceptionnelles / titres annulés : **5 000 €** ;
- VII. Les dotations aux provisions pour risques et charges (obligatoires en M57) : **10 000,00 €** ;
- VIII. Les amortissements pour environ **355 000 €** ;
- IX. Le virement à la section d'investissement pour financer le programme d'investissement : **349 633,00 €**

B) Les recettes de fonctionnement

Les recettes restent stables, elles sont constituées :

Des recettes propres :

- I. Ces recettes propres, sont constituées des redevances d'occupations temporaires du domaine public d'emplacement nautiques des droits de pêches, de la vente de menus produits (plaques, vignettes, jetons...) et les recettes d'exploitation du parking camping-cars de Chantecoq (45 000 €), estimées à hauteur de **530 000 €**.

Exemple de recettes dans ce chapitre :

- Coupe de bois : 7 000 €
- Participations Nautiques : 200 000 €
- Droit de pêches : 57 000 €
- Redevances OM : 100 000 €
- Redevance d'occupation du domaine public : 30 000 €
- Charges (LPO + logement) : 4 200 €
- Vente de carburants : 70 000 €
- Exploitation du parking camping-cars de Chantecoq : 45 000 €
- Menus produits plaques d'immatriculation, vignettes, jetons... : 7 000 €

- II. A noter que la taxe de séjour estimée à **262 000 €**, perçue par le Syndicat du Der est reversée à l'Office de Tourisme sous forme de subvention globalisée (en hausse par rapport au dernières années).

Les autres recettes

- Elles sont constituées des participations des collectivités adhérentes : Les participations des Intercommunalités seront de **7,40 € par habitant** soit environ **651 170,00 € (contre 653 975,00 € pour cette année)**;

- III. Le Syndicat devrait percevoir **400 000 €** de revenus sur ses immeubles et ses terrains (DSP des campings des Sources et de Champaubert, DSP des Kiosques, loyer du Casino, loyer OFB , loyer du CLJ, Aqua 'der acrobranche, antenne , etc...)

Auxquels devrait se rajouter de nouvelles recettes :

- loyer de la Marina : 33 000 €
- loyer de l'auberge de Chantecoq : 25 000 €

Soit 458 000 € au titre des revenus des immeubles.

- IV. Le Syndicat du Der percevra également du **FCTVA** sur les travaux d'entretien des bâtiments et voiries ce qui devrait représenter **1 980 €**

- V. Subvention du **FNADT** pour le poste de Chargé de Projets à hauteur de 80 % soit **30 000 €**

- VI. L'équilibre se fera par un transfert de recettes de la section de fonctionnement de la ZAC II vers le budget général à hauteur de **2 235 476,00 €**

En conclusion, la section de fonctionnement devrait s'équilibrer à hauteur de 4 156 826,00 € synthétisée comme suit :

dépenses	DOB 2025	Pour mémoire Budget 2024
Charges à caractère général : Achat - services extérieurs	1 371 737,00	1 250 000,00
Charges de personnel	835 500,00	815 000,00
Atténuation de produits - reversement taxe de séjour additionnelle	12 000,00	
Charges de gestion courante	1 189 630,00	1 080 065,00
Charges financières	52 396,00	57 791,00
Charges spécifiques	5 000,00	5 000,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	10 000,00	10 000,00
Opérations d'ordre / amortissements	355 000,00	290 000,00
Virement à la section d'investissement	349 363,00	638 119,00
TOTAL	4 168 626,00	4 145 975,00

recettes	DOB 2025	Pour mémoire Budget 2024
Produits des services (vente de bois + Participations Nautique + Droits de pêche + OM)	530 000,00	550 000,00
Impôts et taxes (taxe de séjour)	262 000,00	255 000,00
Dotations, subventions et participations des 4 EPCI	651 170,00	653 975,00
FCTVA	1 980,00	12 000,00
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	458 000,00	400 000,00
Subvention au titre du FNADT (80%)	30 000,00	40 000,00
Virement du Budget ZAC II	2 235 476,00	2 235 000,00
TOTAL	4 168 626,00	4 145 975,00

II) Section d'Investissement

Cette section devrait s'équilibrer à hauteur de 1 500 000 € et se compose comme suit :

A) Les recettes attendues :

Les recettes sont constituées :

- Des participations des Conseils Départementaux de la Marne et de la Haute-Marne qui seront sollicitées en ce sens sur une base égale aux années antérieures soit respectivement **292 000,00 €** et **270 000,00 €**.
- Des subventions (129 937 €) :
 - De la Région dans le cadre du dossier du centre d'interprétation RAMSAR : 17 500 €
 - De l'EPTB dans le cadre du dossier du centre d'interprétation RAMSAR : 5 000 €
 - De la Région et de l'ADEME dans le cadre du programme climaxion : 21 000 €
 - De la Région dans de le cadre du projet de création d'un terrain multisports : 36 437 €
 - De la FFF dans de le cadre du projet de création d'un terrain multisports : 20 000 €
 - Des fonds LEADER dans de le cadre du projet de création d'un terrain multisports : 30 000 €
- Le Syndicat du Der percevra également du FCTVA sur les travaux réalisés en 2023 ce qui devrait représenter environ **103 700 €** ;
- Ainsi que les amortissements (opération d'ordre) pour **355 000 €** que l'on retrouve en dépense de fonctionnement.

recettes d'investissement	
Conseil Départemental de la Marne	292 000,00
Conseil Départemental de la Haute-Marne	270 000,00
Subventions	129 937,00
FCTVA	103 700,00
Amortissements	355 000,00
Virement de la section de fonctionnement	349 363,00
Total	1 500 000,00

Ces recettes attendues nous permettrons de financer les projets suivants proposés :

B) Les dépenses envisagées :

Les grandes orientations pour 2025 :

Concernant le budget général, les propositions en matière d'investissement se répartissent comme suit :

Projets / dépenses d'investissement 2025	Montant T.T.C.
Achat de terrains, forêts et bâtiments (2115)	70 000,00 €
Travaux sur pistes cyclables (2151)	120 000,00 €
Travaux sur bâtiments publics (21318) (postes de secours - sanitaires publics - Accueil OT-travaux isolation...)	170 000,00 €
Sentiers pédestres (2128-267)	3 000,00 €
Travaux sur plages / réensablement de la Cornée (2128-252)	165 000,00 €
Jeux (2128-241)	60 000,00 €
Création et aménagement d'espaces publics (2138)	17 000,00 €
Création d'un terrain de Beach Multisports (2138)	174 000,00 €
Signalétique (2152)	40 000,00 €
Voirie (2151)	100 000,00 €
Eclairage public (21538)	35 000,00 €
Plantations (2121)	3 500,00 €
Mobilier (21848) (accueil OT)	15 000,00 €
Outillage/ lignes de nage / bouées (2155)	20 000,00 €
Poubelles / conteneurs / conteneurs semi enterrés (2158)	100 000,00 €
Matériels / Equipements (tronçonneuse métaux+ débroussailleuse) + divers (2158)	80 000,00 €
Barrières Vauban (2188)	2 600,00 €
Mobilier urbain / tables de pique-nique / parc à vélos / divers (2188)	22 124,00 €
Etudes - Diagnostic énergétique des Bâtiments (60 000 €), Signalétiques - Ferme des Grands Parts (60 000 €) (2031 + 2032)	122 000,00 €
Matériel informatique (21838)	25 000,00 €
Divers Construction (2315)	40 000,00 €
SOUS TOTAL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT	1 384 224,00 €
Remboursement capital des emprunts	115 776,00 €
Total	1 500 000,00 €

Budgets « eau potable » et « assainissement » M49

Service public de l'eau et de l'assainissement : Les chiffres clés

	Service de l'eau	Service de l'assainissement
Mode de gestion	Délégation de Service Public du 01/01/2021 au 31/05/2033	Délégation de Service Public du 01/01/2021 au 31/05/2033
Titulaire de la Délégation de Service Public	Suez	Véolia
Longueur de réseau	17,2 Km	25 Km
Volume	30 000 m ³ Volume distribué en moyenne / an	30 000 m ³ Volume rejeté en moyenne / an
Sites	Achat d'eau : Sainte Marie du Lac Eclaron Giffaumont	Rejet sur : STEP de Giffaumont STEP de Sainte Marie du lac

Les orientations budgétaires :

Les inscriptions prévues, tant pour le budget « eau potable » que pour le budget « assainissement » correspondent aux amortissements des réseaux et à une enveloppe en fonctionnement de 10 000 €.

Budget «eau potable »

- Une enveloppe de **20 000 €** est ouverte pour mener une étude sur l'alimentation en eau potable de la base nautique

Budget «assainissement »

- Une enveloppe de **15 000 €** est ouverte pour financer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement des marchés publics de travaux, pour des travaux à réaliser en 2025 et planifiés jusqu'en 2029.
- Une enveloppe de **13 625 €** pour financer des études complémentaires.
- Ainsi qu'une enveloppe de **232 500 €** pour les travaux de remise aux normes des réseaux.

Budget « eau potable »

I) Section de fonctionnement

Cette section s'équilibre à hauteur de 28 124,71 € et se compose comme suit :

A) Dépenses

On trouve ici :

1. Les dépenses dites à caractère général pour un montant de **22 000,00 €** comprennent entre autres les dépenses liées à l'étude d'alimentation en eau de la base nautique (**20 000 €**) et d'autres éventuelles dépenses (**2 000 €**).
2. Ainsi que les **amortissements des biens** (opérations d'ordre) pour **6 124,71 €** que l'on retrouve en recettes d'investissement.

B) Recettes

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

1. Il n'y a pas de recette propre, l'équilibre se fera par un transfert du budget général via une **subvention d'exploitation** à hauteur de **26 064,30 €**.
2. Ainsi que les amortissements des subventions (opérations d'ordre) pour **2 060,41 €** que l'on retrouve en dépense d'investissement.

II) Section d'investissement

Cette section s'équilibre à hauteur de 6 124,71 € et se compose comme suit :

A) Dépenses

Est inscrit ici :

1. Les dépenses dites à « Immobilisation » pour un montant de **4 064,30 €** qui comprennent entre autres d'éventuels travaux d'aménagement.
2. Ainsi que les **amortissements des subventions** (opérations d'ordre) pour **2 060,41 €** que l'on retrouve en recette de fonctionnement.

B) Recettes

Les recettes d'investissement sont constituées exclusivement par les **amortissements des biens** à hauteur de **6 124,71 €**.

Budget «assainissement »

I) Section de fonctionnement

Cette section s'équilibre à hauteur de 187 673,55 € et se compose comme suit :

A) Dépenses

On trouve ici :

1. Les dépenses dites à caractère général pour un montant de **2 000,00 €** pour faire face à d'éventuelles dépenses.
2. Ainsi que les **amortissements des biens** (opérations d'ordre) pour **11 224,08 €** que l'on retrouve en recette d'investissement.
3. Le transfert vers la section d'investissement pour faire face aux dépenses d'investissement:
174 449,47 €

B) Recettes

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

1. Il n'y a pas de recette propre, l'équilibre se fera par un transfert du budget Général via une **subvention d'exploitation** à hauteur de **181 565,00 €**
2. Ainsi que les amortissements des subventions (opérations d'ordre) pour **6 108,55 €** que l'on retrouve en dépense d'investissement.

II) Section d'investissement

Cette section s'équilibre à hauteur de 269 233,55 € et se compose comme suit :

A) Dépenses

Est inscrit ici :

1. Les dépenses d'investissement évaluées à **261 125 €** telles que décrites dans le tableau ci-dessous comprennent entre autre :
 - ✓ Une enveloppe de **15 000 €** pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de nous accompagner dans le lancement des marchés publics de travaux, pour des travaux à réaliser en 2025 et planifiés jusqu'en 2029.
 - ✓ Une enveloppe de **186 000 € H.T. soit 232 500 € T.T.C.** pour les travaux d'assainissement
 - ✓ Une enveloppe de **13 625 €** pour des études complémentaires

N° de programme	Désignation de travaux	Coût travaux Public - TTC	Etudes - TTC	AMO - TTC	
6-B	Réduction des risques de formation d'H2S sur les PR (Canalisation Refoulement) - PR MOP Plage, Camping de Braucourt et Presqu'île de Larzicourt	37 500,00 €		15 000,00 €	
6-C	Redimensionnement des PR Plage - Presqu'île de Larzicourt	133 750,00 €	6 250,00 €		
2-A	Renouvellement canalisation - Presqu'île de Larzicourt	61 250,00 €	7 375,00 €		
Coût total		232 500,00 €	13 625,00 €	15 000,00 €	261 125,00 €

2. des frais d'insertions pour **2 000 €**.
3. Ainsi que les **amortissements des subventions** (opérations d'ordre) pour **6 108,55 €** que l'on retrouve en recette de fonctionnement.

B) Recettes

1. Les recettes d'investissement sont constituées par les amortissements des biens à hauteur de **11 224,08 €**.
2. Une subvention de l'agence de l'eau pour les travaux d'assainissement à hauteur de 40 % soit **83 560 €**.
3. Ainsi qu'un virement de la section de fonctionnement à hauteur de **174 449,47 €** pour le financement des travaux d'investissement.

C) Plan pluriannuel d'investissement des travaux d'assainissement

Plan pluriannuel d'investissement

N°	Désignation	Pilier	Priorisation	Décomposition des montants € HT et ratios			Amélioration attendue		Planification		
				Coût Total	Ratios		ECPp		Année de planification Etudes	Année de planification Travaux	
					Linéaire	ECPp	ECPm	55,3			TD
6-D	Réhabilitation Poste de Refoulement PR Camping la Forêt (réalisé en 2022)	Infrastructure / Exploitation		31 000,00 €			55 m3j	79%	2022	2022	
2-G	Déconnexion EP en domaine public (Regard de vidange des aires de camping-car)	ECP	1	6 000,00 €		1360 m²	55 m3j	79%	2023	2023	
2-H	Déconnexion EP en domaine privé (public) (Hors Pettes Côtes)	ECP	1	19 000,00 €		1820 m²	55 m3j	79%	2023	2023	
2-Hbis	Déconnexion EP en domaine privé - Pettes Côtes	ECP	1	16 000,00 €		1460 m²	55 m3j	79%	2023	2024	
2-E	Renouvellement canalisation - Marina Holyder	ECP	2	34 000,00 €			47 m3j	67%	2024	2025	
6-B	Réduction des risques de formation d'H2S sur les PR (Canalisation Refoulement - PR MOP, Plage, Camping Braucourt et Presqu'île Larzicourt	Infrastructure / Exploitation	2	30 000,00 €			47 m3j	67%	2025	2025	
6-C	Redimensionnement des PR Plage, Presqu'île Larzicourt	Infrastructure / Exploitation	2	121 000,00 €			47 m3j	67%	2025	2025	
2-A	Renouvellement canalisation - Presqu'île de Larzicourt	ECP	2	59 000,00 €	152 ml	8,44 m3j	38 m3j	55%	2025	2025	
2-B	Renouvellement canalisation - Nuisement	ECP	2	40 000,00 €	97 ml	3 m3j	36 m3j	51%	2026	2026	
2-C	Renouvellement canalisation - Nouricourt	ECP	2	77 000,00 €	202 ml	10 m3j	25 m3j	36%	2026	2026	
2-D	Renouvellement canalisation - Pettes Côtes	ECP	2	198 000,00 €	531 ml	13 m3j	12 m3j	18%	2026	2027	
6-Cbis	Redimensionnement des PR Port de Chantevoq et Nuisement	Infrastructure / Exploitation	3	114 000,00 €			12 m3j	18%	2027	2027	
6-A	Mise à niveau des infrastructures	Infrastructure / Exploitation	3	48 000,00 €			12 m3j	18%	2028	2028	
2-F	Renouvellement canalisation - Camping de Braucourt	ECP	3	151 000,00 €	570 ml	4 m3j	9 m3j	12%	2028	2028	
7-A	Renouvellement des réseaux	Gestion Patrimoniale	4	79 000,00 €			9 m3j	12%	2029	2029	
				1 023 000,00 €	1615 ml	47 m3j	4640 m²	9 m3j	12%		

Montant étude € HT
Montant travaux € HT
Montant Total € HT
Montant Renouvellement € HT

Secteur Global Syndicat du Der :

Décomposition des montants

N°	Désignation	Pilier	Priorisation	Décomposition des montants € HT et ratios								
				Coût Travaux Public	Coût Travaux Privé	Coût étude complémentaires	Coût étude Travaux à mont	Coût MOE	Coût frais complémentaires	Coût divers étude	Coût Total	
6-D	Réhabilitation Poste de Refoulement PR Camping la Forêt (réalisé en 2022)	Infrastructure / Exploitation		27 000,00 €	- €	- €	900,00 €	2 200,00 €	- €	- €	900,00 €	31 000,00 €
2-G	Déconnexion EP en domaine public (Regard de vidange des aires de camping-car)	ECP	1	5 000,00 €	- €	200,00 €	- €	- €	- €	- €	800,00 €	6 000,00 €
2-H	Déconnexion EP en domaine privé (public) (Hors Pettes Côtes)	ECP	1	- €	18 000,00 €	600,00 €	- €	- €	- €	- €	400,00 €	19 000,00 €
2-Hbis	Déconnexion EP en domaine privé - Pettes Côtes	ECP	1	- €	15 000,00 €	500,00 €	- €	- €	- €	- €	500,00 €	16 000,00 €
2-E	Renouvellement canalisation - Marina Holyder	ECP	2	27 000,00 €	- €	400,00 €	3 000,00 €	2 300,00 €	- €	- €	1 300,00 €	34 000,00 €
6-B	Réduction des risques de formation d'H2S sur les PR (Canalisation Refoulement - PR MOP, Plage, Camping Braucourt et Presqu'île Larzicourt	Infrastructure / Exploitation	2	30 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	30 000,00 €
6-C	Redimensionnement des PR Plage, Presqu'île Larzicourt	Infrastructure / Exploitation	2	107 000,00 €	- €	- €	3 300,00 €	9 000,00 €	- €	- €	1 700,00 €	121 000,00 €
2-A	Renouvellement canalisation - Presqu'île de Larzicourt	ECP	2	49 000,00 €	- €	200,00 €	4 200,00 €	4 100,00 €	- €	- €	1 500,00 €	59 000,00 €
2-B	Renouvellement canalisation - Nuisement	ECP	2	33 000,00 €	- €	100,00 €	3 200,00 €	2 800,00 €	- €	- €	900,00 €	40 000,00 €
2-C	Renouvellement canalisation - Nouricourt	ECP	2	65 000,00 €	- €	- €	4 900,00 €	5 500,00 €	- €	- €	1 600,00 €	77 000,00 €
2-D	Renouvellement canalisation - Pettes Côtes	ECP	2	170 000,00 €	- €	500,00 €	10 100,00 €	14 400,00 €	- €	- €	3 000,00 €	198 000,00 €
6-Cbis	Redimensionnement des PR Port de Chantevoq et Nuisement	Infrastructure / Exploitation	3	101 000,00 €	- €	- €	3 200,00 €	8 500,00 €	- €	- €	1 300,00 €	114 000,00 €
6-A	Mise à niveau des infrastructures	Infrastructure / Exploitation	3	48 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	48 000,00 €
2-F	Renouvellement canalisation - Camping de Braucourt	ECP	3	129 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	11 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €	151 000,00 €
7-A	Renouvellement des réseaux	Gestion Patrimoniale	4	69 000,00 €	- €	8 400,00 €	- €	- €	- €	- €	1 600,00 €	79 000,00 €
				626 030,00 €	33 000,00 €	10 930,30 €	41 803,00 €	59 800,00 €	0,00 €	- €	17 500,00 €	1 023 000,00 €

La structure et la gestion de la dette

Trois emprunts en cours

Fournisseur	N°	capital	durée	Taux initial	Taux 2023
Caisse des dépôts	15	2 500 000 €	15 ans	4,10	5,95
Caisse fédérale de crédit mutuel	16	3 500 000 €	20 ans	4,80	4,80
Caisse fédérale de crédit mutuel	17	1 200 000 €	20 ans	1,6390	5,0630

SYNDICAT DU DER - SYNDICAT DU DER

14/08/2024	Récapitulatif pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025	1 / 1
------------	---	-------

Soldé	Code	TYPE Référence	Date d'acquisition	Organisme prêteur Objet	Devise	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2025	IRD au 31/12/2025	Capital remboursé sur la période
Budget EMPRUNTS ZAC II ROUGEMER										
<input type="checkbox"/>	E 15	Emprunt 1212829	05/01/2012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS Acquisition de terrains et travaux d'aménagement	EURO	2 500 000,00	01/05/2027	208 333,15	11 461,84	166 666,68
<input type="checkbox"/>	E 17	Emprunt 00160000	14/08/2014	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL Achèvement de la ZAC II	EURO	1 200 000,00	30/11/2034	594 466,57	154 111,47	60 215,84
Total pour budget EMPRUNTS ZAC II ROUGEMER								802 799,72	165 573,31	226 882,52
Budget EMPRUNTS										
<input type="checkbox"/>	E 16	Emprunt 00160200	10/01/2012	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL Réalisation de la ZAC II Rougemer	EURO	3 500 000,00	31/12/2032	1 724 307,78	316 104,78	202 606,31
Total pour budget EMPRUNTS								1 724 307,78	316 104,78	202 606,31
Total général								2 527 107,50	481 678,09	429 488,83

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EN 2025

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (emprunt n° 1212829 d'un montant de 2.5 M€) N°15

date d'échéance	BUDGET GENERAL		ZAC II ROUGEMER		TOTAL GENERAL		
	capital	intérêts	capital	Intérêts	capital	intérêts	échéance globale
01/02/2025	-	-	41 666,67 €	5 509,68 €	41 666,67 €	5 509,68 €	47 176,35 €
01/05/2025	-	-	41 666,67 €	4 795,99 €	41 666,67 €	4 795,99 €	46 462,66 €
01/08/2025	-	-	41 666,67 €	4 407,75 €	41 666,67 €	4 407,75 €	46 074,42 €
01/11/2025	-	-	41 666,67 €	3 856,78 €	41 666,67 €	3 856,78 €	45 523,45 €
TOTAL	-	-	166 666,68 €	18 570,20 €	166 666,68 €	18 570,20 €	185 236,88 €

CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL (emprunt n° 10278 00160 200080 02 d'un montant de 3,5 M€) N°16

date d'échéance	BUDGET GENERAL		ZAC II ROUGEMER		TOTAL GENERAL		
	capital	intérêts	capital	Intérêts	capital	intérêts	échéance globale
31/03/2025	49 748,91 €	23 122,97 €	-	-	49 748,91 €	23 122,97 €	72 871,88 €
30/06/2025	50 345,90 €	22 525,98 €	-	-	50 345,90 €	22 525,98 €	72 871,88 €
30/09/2025	15 680,79 €	6 746,84 €	35 269,26 €	15 174,99 €	50 950,05 €	21 921,83 €	72 871,88 €
31/12/2025	-	-	51 561,45 €	21 310,43 €	51 561,45 €	21 310,43 €	72 871,88 €
TOTAL	115 775,60 €	52 395,79 €	86 830,71 €	36 485,42 €	202 606,31 €	88 881,21 €	291 487,52 €

CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL (emprunt n° 10278 00160 200080 03 d'un montant de 1.2 M€) N°17

date d'échéance	BUDGET GENERAL		ZAC II ROUGEMER		TOTAL GENERAL		
	capital	intérêts	capital	Intérêts	capital	intérêts	échéance globale
29/02/2025	-	-	14 950,93 €	8 936,07 €	14 950,93 €	8 936,07 €	23 887,00 €
31/05/2025	-	-	15 019,41 €	8 732,00 €	15 019,41 €	8 732,00 €	23 751,41 €
31/08/2025	-	-	15 088,20 €	8 526,99 €	15 088,20 €	8 526,99 €	23 615,19 €
30/11/2025	-	-	15 157,30 €	8 321,05 €	15 157,30 €	8 321,05 €	23 478,35 €
TOTAL	-	-	60 215,84 €	34 516,11 €	60 215,84 €	34 516,11 €	94 731,95 €

2025	BUDGET GENERAL		ZAC II ROUGEMER		TOTAL GENERAL		
	capital	intérêts	capital	Intérêts	capital	intérêts	échéance globale
TOTAL GENERAL	115 775,60 €	52 395,79 €	313 713,23 €	89 571,73 €	429 488,83 €	141 967,52 €	571 456,35 €

Evolution de la Dette

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
interêts	164 226,00 €	141 940,00 €	119 223,00 €	96 577,00 €	80 642,00 €	65 929,00 €	50 597,00 €	34 617,00 €	17 961,00 €	5 884,64 €	2 282,44 €
amortissements	418 958,00 €	429 489,00 €	440 501,00 €	368 684,00 €	297 396,00 €	309 995,00 €	323 174,00 €	336 960,00 €	351 383,00 €	69 697,00 €	70 983,00 €
Total annuité	583 184,00 €	571 429,00 €	559 724,00 €	465 261,00 €	378 038,00 €	375 924,00 €	373 771,00 €	371 577,00 €	369 344,00 €	75 581,64 €	73 265,44 €

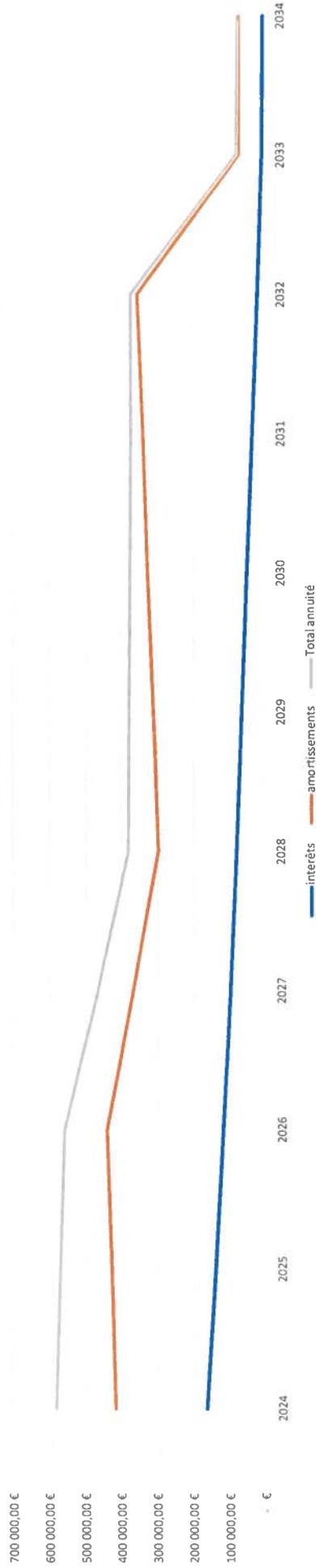


TABLEAU DES EFFECTIFS

Grades / Emploi	Catégories	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires	Postes Vacants
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	total		
Filière administrative						
Attaché Principal	A	1		1	1	
Attaché Territorial	A	1		1	1	
Rédacteur Territorial	B	2		2	1	1
Adjoint Administratif	C	1		1	1	
Filière Technique						
Agent de Maîtrise	C	1		1	1	
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	3		3	2	1
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	2		2	2	
Adjoint Technique Territorial	C	5		5	3	2
Total		16		16	12	4

BILAN DES TROIS AIRES DE CAMPING-CARS AVEC LE MONTANT DES INVESTISSEMENT RÉALISÉS AINSI QUE LES RECETTES DEPUIS CES INVESTISSEMENTS

Coût des travaux :

Lot	Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Lot n°1 : VRD	COLAS France Etablissement de Châlons en Champagne ZI de Saint Memmie - BP311 51013 Châlons en Champagne	266 518,65 € H.T.	319 822,38 € T.T.C.
Lot n°2 : Équipements	SAS CAMPING-CAR PARK 3 rue du Docteur Ange Guépin 44210 PORNIC	199 078,50 € H.T.	238 894,20 € T.T.C.
AMO	ICEC Quai de la Gare 37270 Montlouis-sur-Loire	12 900,00 € H.T.	15 480,00 € T.T.C.
Total de l'opération		478 497,15 € H.T.	574 196,58 € T.T.C.

Recettes :

recettes 2023 : exploitation de juillet à décembre

CHANTECOQ							
	Nuités	Régularisations nuités	Total de nuités	Synthèse des nuités TTC	Commissions Gestion TTC	Résultat	Résultat TTC
				28 360,80	11 346,59	17 014,21	17 014,21
				Synthèse des Services TTC	Commissions Gestion TTC	Résultat	Résultat TTC
				280,50	112,22	168,28	168,28
TOTAL	2095	2	2093	28 641,30	11 458,81	17 182,49	17 182,49
<i>Taxe de séjour</i>						2 392,80	
						19 575,29	

CASINO - P1							
	Nuités	Régularisations nuités	Total de nuités	Synthèse des nuités TTC	Commissions Gestion TTC	Résultat	Résultat TTC
				44 050,40	17 623,68	26 426,72	26 426,71
				Synthèse des Services TTC	Commissions Gestion TTC	Résultat	Résultat TTC
				397,30	158,95	238,35	238,34
TOTAL	3259	15	3244	44 447,70	17 782,63	26 665,07	26 665,07
<i>Taxe de séjour</i>						3 729,60	

STATION NAUTIQUE - P5							
	Nuités	Régularisations nuités	Total de nuités	Synthèse des nuités TTC	Commissions Gestion TTC	Résultat	Résultat TTC
				47 772,00	19 112,62	28 659,38	28 659,38
				Synthèse des Services TTC	Commissions Gestion TTC	Résultat	Résultat TTC
				327,50	131,03	196,47	196,48
TOTAL	3425	1	3424	48 099,50	19 243,64	28 855,86	28 855,85
<i>Taxe de séjour</i>						4 057,20	

TOTAL ZAC II	6684	16	6668	92 547,20	37 026,28	55 520,92	55 520,92
<i>Taxe de séjour</i>						7 786,80	
						63 307,72	

TOTAL GLOBAL	8779	18	8761	121 188,50	48 485,09	72 703,41	72 703,40
<i>Taxe de séjour</i>						10 179,60	
						82 883,01	

Projection des recettes 2024 à constater au DOB 2025

Budget ZAC II - P1 + P5

Prévisions des nuits TTC	Commission Gestion TTC	Résultat
150 000,00 €	60 000,00 €	90 000,00 €
	Taxe de Séjour	10 000,00 €
	TOTAL	100 000,00 €

Budget Général - Chantecoq

Prévisions des nuits TTC	Commission Gestion TTC	Résultat
45 000,00 €	18 000,00 €	27 000,00 €
	Taxe de Séjour	3 000,00 €
	TOTAL	30 000,00 €

total des produits d'exploitation des aires de camping-cars	117 000,00 €
taxe de séjours	13 000,00 €
total global	130 000,00 €